



COMITÉ RÉGIONAL
ESCRIME
GRAND EST



Circuit Régional CADET Sabre Laser Epreuve de l'Exosphère



La deuxième épreuve du circuit régional Cadet Grand Est de la saison se déroulera le dimanche 08 décembre à Metz.

Appelée « épreuve de l'Exosphère », elle est la deuxième épreuve des circuits régionaux Cadet permettant de se qualifier pour le championnat de France 2025.

I- Lieu de l'épreuve :

Salle d'armes Belletanche (parking piscine)
Rue de Belletanche
57000 Metz

II-Inscriptions :

Les combattants souhaitant participer à l'épreuve de l'Exosphère devront **IMPÉRATIVEMENT** s'inscrire par l'extranet au plus tard le lundi 2 décembre 23h59.

Les frais d'inscriptions sont de 20€ par combattant, à régler en chèques, CB ou espèces sur place
L'épreuve est mixte et ouverte à tout licencié M17 ou M15 en simple sur-classement de la FFE, inscrit en région Grand Est.

III – Déroulement :

- Les épreuves du circuit régional se feront selon la formule ASL FFE.

- Appel : 10h00
- Scratch : 10h20
- Début des matchs : 10h30

Podium vers 14h

IV – Arbitrage :

- L'académie de Sabre Laser de Metz fournira le référent des Arbitres
- A partir de 4 combattants engagés, les académies sont tenues de fournir un arbitre régional.
- Les arbitres régionaux souhaitant être engagés sur cette épreuve sont priés de se faire connaître auprès du CREGE ainsi qu'auprès du référent régional arbitre SL (Daniel Roy – SE Metz roy.dan@orange.fr, 06 81 11 74 08).

- Les arbitres engagés sur l'épreuve toucheront une indemnité journalière par l'organisateur d'un montant de 45 €.

V – Contrôle du matériel des participants.

Le matériel utilisé doit être conforme au dernier règlement ASL-FFE.

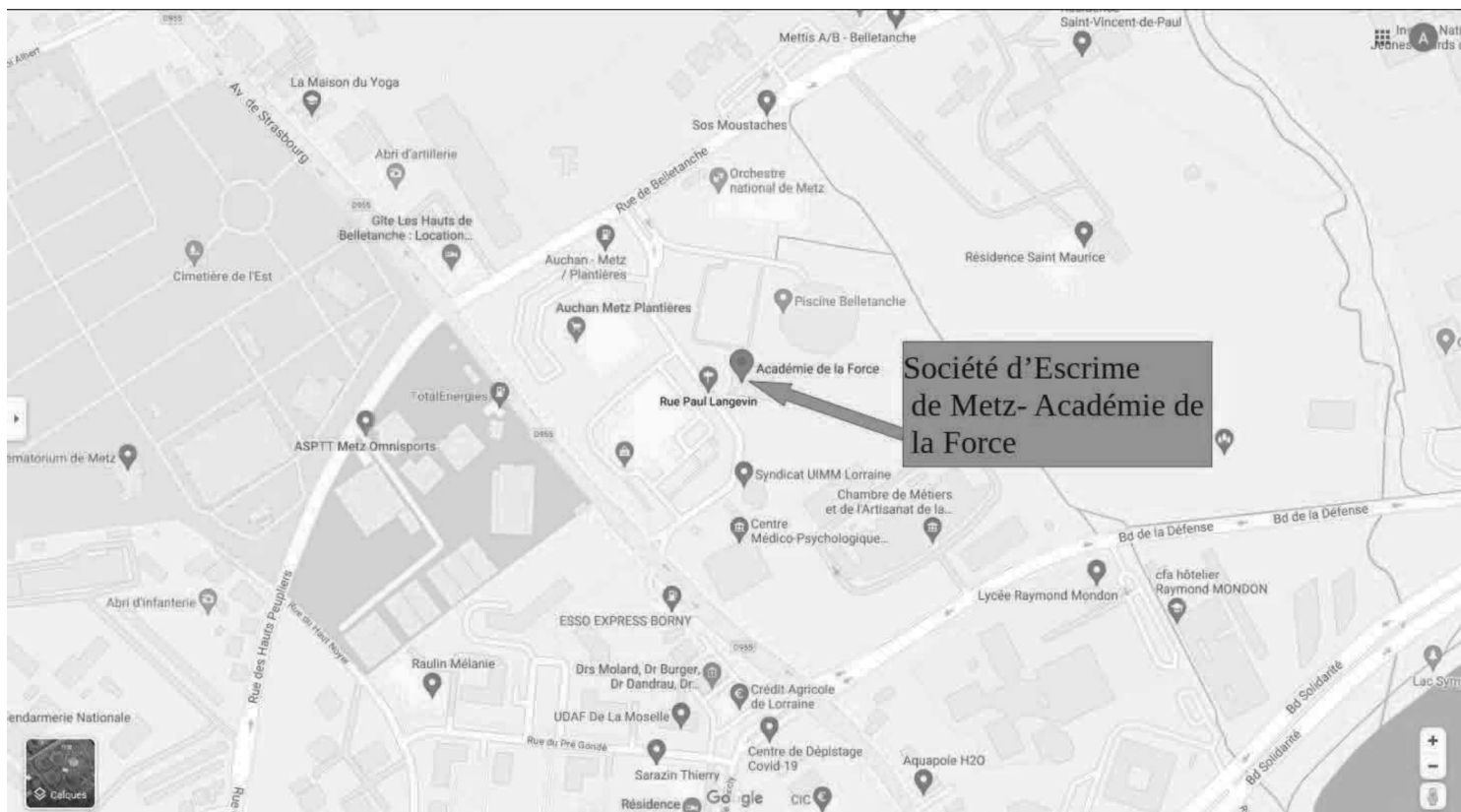
Est obligatoire pour les compétitions en matière de protection :

- Masque Escrime 350N en bon état (treillis ne présentant pas de détérioration, bavette non décousue, etc.)
- Couvre masque ou protège masque arrière type AMHE ou escrime, en mousse épaisse, ou cuir, renforcé (plaque, languette...).
- T-shirt à manche longue (recommandé)
- Pantalon long
- Veste d'arts martiaux type keikogi, ou cosplay*
- Epaulière de hockey
- Gants de protection de type AMHE coqués aux phalanges et protégés sur l'interstice entre l'index et le pouce, ou de type Hockey débordant des phalanges distales.
- Protège coudes et genoux coqués de type Roller
- Bustier coqué obligatoire pour les filles
- Coquille anatomique obligatoire pour les garçons et les filles.
- Protège-tibias

L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée.

IX – Informations pratiques

Une buvette sera mise en place toute la journée. Règlement possible en espèce ou en CB.
Pour accéder à la salle d'armes :



- Depuis Paris, A4 direction Reims ou Strasbourg. Arrivée à Metz, Rue Paul Langevin **en passant par la rue de Belletanche** , panneau indiquant Salle d'Escrime. Elle se situe juste à côté de la piscine Belletanche.
- Grand parking pour pouvoir vous garer.

Contact : Pour toute demande d'information supplémentaire (homologation de matériel, déroulement de la compétition...) merci de contacter Philippe Bondi : filipbondi@yahoo.fr ou laforcedemetz@gmail.com - 06 25 18 70 02 – SE Metz – Académie de la Force.